

<http://clg-jean-joudiou-chateauneuf-sur-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article601>



Diplôme National du Brevet (DNB)

- Diplômes et Orientation -



Date de mise en ligne : mercredi 1er juin 2022

Copyright © Collège Jean Joudiou - Tous droits réservés

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

Il est équilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales.

Chaque discipline évaluée fait l'objet d'une épreuve distincte, sauf en sciences (deux disciplines), et d'une épreuve orale pour les candidats scolaires.

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Les épreuves de l'examen représentent 400 points.

- Sont évalués sur 100 points :
le français
les mathématiques
- Sont évaluées sur 50 points :
l'histoire-géographie
les sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie)

L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.

Selon le total des points obtenu, les élèves peuvent se voir attribuer des mentions : "assez bien", "bien" ou "très bien". Les mentions "bien" et "très bien" permettent, sous certaines conditions, de bénéficier de bourses au mérite. Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 480 points
- bien s'il cumule plus de 560 points
- très bien s'il cumule plus de 640 points